

# S.I.V.O.M

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES FONTANNES-LAMOTHES

## TRANSPORT SCOLAIRE-CAR FAURE AUVERGNE

A compter du 01-Septembre 2019

### POINTS de PRISES en CHARGES et de DEPOTS- FONTANNES-Circuits n°303-01 (Boucle C)

#### FONTANNES (Boucle A)

LIEU	MATIN	LIEU	SOIR	MERCREDI MIDI
Frugerolles	7H23	Place Champanne	17H10	12H10
Chemin de la Cave	7H25	Lycée Lafayette	17H15	12H15
Rue Bel Air	7H26	Rue du Port	17H20	12H30
Rue de la Couleyre	7H28	(Face à la Mairie) Rue du Parc	17H22	12H33
(Face à la Mairie)Rue du Parc	7H30	Rue de la Couleyre	17H25	12H34
Rue du Four	7H31	Rue Bel Air	17H28	12H35
Lycée Lafayette	7H41	Chemin de la Cave	17H30	12H38
Place Champanne St Julien	7H43	Frugerolles	17H33	12H40

#### BONNEFONT (Boucle C)

LIEU	MATIN	LIEU	SOIR	MERCREDI MIDI
Place Champanne	7 H 45	Parking Bonnefont	16 H 45	11 H 45
Parking Bonnefont	7 H 55	Pace Champanne	17 H 00	12 H 00

Cet Horaire est donné à titre indicatif et peut varier de quelques minutes en fonction des impondérables.

Il est strictement INTERDIT au chauffeur d'arrêter le car en un autre point, ou de changer de circuit. Ceci engage sa responsabilité et celle de celui qui lui en ferait la demande et ferait pression sur lui.

Dans le car, l'élève doit toujours être en possession de la carte de transport qui lui est remise.

PAR MESURE DE SECURITE, il est demandé aux élèves :

- De mettre la ceinture de sécurité,
- De poser les sacs devant le siège et non dans l'allée centrale
- De rester assis face à la route